

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE



Les médecins



La coordinatrice



Les kinésithérapeutes



Les psychologues



Les orthophonistes



L'institutrice spécialisée



Les ergothérapeutes



Les éducatrices spécialisées



Les psychomotriciennes



L'assistante sociale



Les secrétaires



Centre Hospitalier de Tourcoing

155, rue du Président Coty - B.P. 619
59208 Tourcoing cedex

CAMSP - Pôle Femme - Mère - Enfant

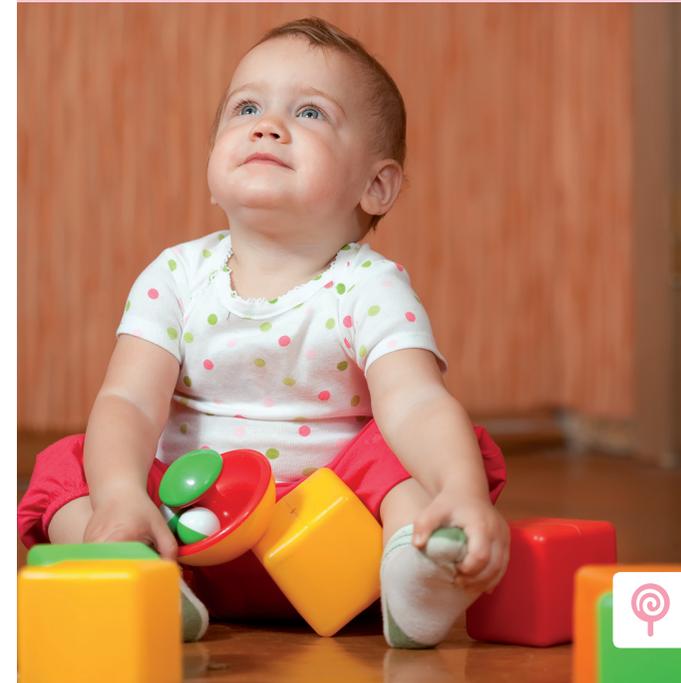
☎ 03 20 69 46 48 - 📠 03 20 69 46 49 - ✉ camsp@ch-tourcoing.fr

Horaires

Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi,
de 9h à 12h & de 14h à 17h

Accès

Autoroute A22 Lille-Gand, sortie n°18
Métro ligne 2, terminus Hôpital Dron - Bus, lignes 15-Z1-Citadine 4



CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce



Présentation

Le CAMSP est un centre ressource et de consultations à disposition des parents dès lors qu'ils s'interrogent sur le développement de leur enfant. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire avec pour mission la prévention, l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles précoces du développement. Des membres de l'équipe rencontrent les bébés et leurs parents dans le service de néonatalogie au titre de la prévention.

Il reçoit des enfants de 0 à 6 ans à la demande des parents et/ou sur les conseils d'un professionnel, en raison :

- d'une prématurité,
- d'un déficit moteur, sensoriel ou mental,
- de difficultés de comportement,
- d'un retard psychomoteur,
- d'un trouble de la communication ou du langage,
- d'un trouble de l'interaction et de l'échange.

Le CAMSP travaille en réseau avec :

- les structures d'accueil petite enfance,
- les écoles,
- la PMI,
- les professionnels libéraux.

Missions

Consultations médicales centrées sur le développement

Le 1^{er} rendez-vous est réalisé avant l'âge de 3 ans.

La prise en charge au CAMSP s'arrêtera **au plus tard** aux 6 ans de l'enfant.

Bilan & diagnostic

À l'issue de la 1^{ère} consultation, le médecin préconisera :

- un bilan en vue d'une prise en charge au CAMSP,
- l'orientation vers des thérapeutes libéraux,
- l'orientation vers d'autres structures.

Projet personnalisé

- des séances régulières de soins avec l'enfant en individuel ou en groupe,
- des rencontres ponctuelles avec les parents,
- des concertations avec les équipes partenaires des lieux de vie de l'enfant.

Référents

Chaque enfant a un référent médical et un référent thérapeutique nommés à l'issue des bilans en synthèse d'équipe. Ils sont **les interlocuteurs privilégiés** des parents.

À savoir

Les consultations et les séances sont prises en charge à 100 % (nécessité de présentation au secrétariat de la carte vitale). Le financement est assuré :

- à 80 % par la Sécurité Sociale (contribution de l'état),
- à 20 % par le Conseil Général des Hauts-de-France (au titre de la prévention).

Les familles n'ont pas d'avance à faire concernant les frais de prise en charge et les consultations.

Recommandations

- L'application des règles de civilité s'impose à tous au CAMSP.
- L'assiduité à la prise en charge et sa régularité sont indispensables.
- Le transport est sous la responsabilité des parents. Sous certaines conditions, les frais liés au transport peuvent être remboursés ou assurés par un taxi conventionné.
- Dans les locaux, en dehors des séances de soins et de consultations, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents.
- Les renseignements administratifs et médicaux sont traités par informatique. Ils sont réservés à l'usage exclusif de l'établissement dans le strict respect du secret professionnel conformément à la loi informatique & liberté (art. 78-17 du 06.01.78).